



17^e Sortie Francilienne® - 6-7 juin 2026 Escapade autour d'Amboise

Ouverte aux véhicules commercialisés entre 1950 et 1990

Bulletin d'inscription

Pour cette édition 2026, le DS Club Révolution 55 organise un weekend autour de la ville d'Amboise. Le programme prévisionnel des deux jours est détaillé dans le flyer joint. Il propose des activités culturelles (visite guidée du Clos Lucé, axée sur les inventions de Léonard de Vinci), des pauses gastronomiques originales (déjeuner avec ambiance médiévale à l'auberge du Prieuré, au Clos Lucé ; dîner de ripailles dans un restaurant troglodyte proche d'Amboise ; croisière-déjeuner sur le Cher en direction du château de Chenonceau), des visites touristiques (découverte de la ville d'Amboise en petit train) ou originale (visite guidée d'une cave champignonnière/ville souterraine proche d'Amboise)...

Le départ sera donné samedi 6 juin à 8 h 30 précises (accueil café-croissant à partir de 8 h) depuis Etampes (91), sur un parking très facilement accessible par la RN20 (informations détaillées sur ce point de départ communiquées ultérieurement), afin de rallier ensemble le domaine du Clos Lucé pour 11 h 30 (parking à l'intérieur du domaine). Pour les participants qui le souhaitent, il sera possible de rallier directement Amboise à un point de rencontre proche de la ville, afin d'arriver tous ensemble au Clos Lucé. Votre choix vous sera demandé au printemps 2026. L'hébergement est prévu à Amboise dans un hôtel*** avec parking privé et fermé (pour les couples, les chambres disponibles à la réservation ne sont équipées qu'avec des lits doubles).

Fin de la Sortie Francilienne® : dimanche 7 juin vers 15 h, à l'issue de la croisière-déjeuner.

Le prix de cette sortie comporte la plaque souvenir, l'accueil café-croissant du départ, les trois repas, l'hébergement en hôtel*** et les deux visites guidées.

L'inscription à cette sortie impose le paiement d'un acompte de 150 € par personne, **avant le 30 novembre 2025**. Le solde sera à régler avant le 30 avril 2026. Compte tenu des contraintes d'organisation, tout désistement signalé avant le 30 avril ne pourra donner lieu qu'au remboursement partiel de l'inscription (le prix de la chambre d'hôtel ne pourra pas être restitué). Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure (maladie, accident). Au printemps 2026, des informations complémentaires seront diffusées aux participants (tels que menus des repas, point de départ, point de rendez-vous à Amboise...).

Tarifs : Adhérents : **335 €** (individuel) et **560 €** (couple).

Non adhérents : **360 €** (individuel) et **610 €** (couple).

Pour toute demande d'information complémentaire : contact@dsclubrevolution55.fr
ou : 06 84 75 89 79 (secrétaire-adjoint du club) ou 06 01 81 38 48 (secrétaire du club).

Date limite impérative d'inscription : 30 novembre 2025 (réception au club)

Solde à régler avant le 30 avril 2026 (le rappel sera effectué par l'équipe organisatrice du club).

Règlement par chèque à l'ordre du "DS Club Révolution 55" ou par virement (IBAN du club indiqué au verso).

Bulletin d'inscription à retourner, avec votre règlement, à : DS Club Révolution 55 - 12 rue Petite - 77141 Vaudoy-en-Brie, [pour le 30 novembre 2025](mailto:contact@dsclubrevolution55.fr).

Nom : Prénom :

Adresse :

Portable : Mél (impératif) :

Véhicule engagé : Marque : Modèle : Année :

participera à la sortie des 6 & 7 juin 2026 organisée par le DS Club Révolution 55 autour d'Amboise et reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la sortie, détaillé au verso du présent bulletin.

Acompte : Individuel : x 150 € - Couple : x 300 € - **Total :**

Règlement : ☐ chèque

☐ virement (IBAN du club au verso)

Date :

Signature :



REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE - SORTIE FRANCILIENNE POUR LES 30 ANS DU CLUB, 6-7 JUIN 2026

ART. 1 DESIGNATION DE LA MANIFESTATION

La sortie est une manifestation regroupant des véhicules automobiles commercialisés entre 1950 et 1990.

ART. 2 ORGANISATEUR

L'organisateur est l'association DS Club révolution 55, association loi 1901 dont le siège est : 12 rue Petite - 77141 Vaudoy-en-Brie. Les participants déclarent avoir lu le présent règlement et l'accepter, du simple fait de leur inscription.

ART. 3 VEHICULES ADMIS

Sont admis en priorité les véhicules Citroën ID/DS et les Citroën à suspension hydropneumatique contemporaines de la DS (GS, SM, Traction 15-6H, CX série 1) des membres du club. Pour les autres modèles, quelle que soit leur marque, les années de commercialisation sont limitées à la période 1950-1990. Cependant, un véhicule à caractère exceptionnel par sa rareté ou son historique, pourra être accepté sur décision du bureau du club. Le DS Club Révolution 55 se réserve le droit de refuser tout véhicule qu'il jugerait dangereux ou ne correspondant pas aux critères du présent règlement. Toute voiture sans documents légaux (certificat d'immatriculation, contrôle technique, assurance) sera refusée. Cette décision sera sans appel.

ART. 4 ENGAGEMENT

A chaque véhicule engagé doit correspondre au bulletin d'inscription. Tout changement de véhicule doit être signalé avant le départ à l'organisation, laquelle se réserve le droit de refuser ce changement si le nouveau véhicule ne correspond pas aux critères du règlement. Les bulletins doivent être retournés avec le règlement de l'acompte correspondant, par chèque à l'ordre du "DS Club Révolution 55" ou par virement, pour le 30 novembre 2025 (date de réception) ; chaque inscription reçue fera l'objet d'un accusé de réception envoyé par courriel par l'organisation. Le solde sera à payer avant le 30 avril 2026 (le rappel sera effectué par l'équipe organisatrice du club). Des informations complémentaires sur la sortie seront diffusées par courriel aux personnes inscrites, au printemps 2026. Tout désistement signalé avant le 30 avril 2026 (par courriel à l'adresse électronique ou par appel téléphonique au numéro communiqués lors de la confirmation d'inscription) ne pourra donner lieu qu'au remboursement partiel de l'inscription (le prix de la chambre d'hôtel ne pourra pas être restitué). Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure (maladie, accident), déduction faite du prix de la chambre d'hôtel.

ART. 5 PUBLICITE ET COMMUNICATION

Aucune publicité, communication, etc. ne pourra se faire sans l'accord au préalable de l'organisateur. Les équipages acceptent toute photographie, film, enregistrement vocal par l'organisateur ou tout organisme accrédité dans le cadre de cette manifestation. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur voiture et de leur voix par le DS Club Révolution 55 sur tous supports (papier, numérique, vidéo, etc.), sans limitation de durée.

ART. 6 OBLIGATIONS GENERALES

Dans le cadre de cette manifestation, les équipages devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des différentes villes traversées, aux prescriptions du présent règlement. Un contrôle des papiers du véhicule engagé ainsi que du permis de conduire, pourra être effectué avant le départ, dans la bonne humeur. Cette manifestation se déroulant également sous le signe de l'amitié et de la courtoisie, chacun s'engage à adhérer au présent règlement et accepte en conséquence les décisions de l'organisateur.

ART. 7 CONDITIONS D'HEBERGEMENT

L'hébergement se fera dans un hôtel avec parking aérien privatif fermé durant la nuit. Cet hôtel est situé à Amboise.

ART. 8 REGLEMENTATION ET ASSURANCES

Tout véhicule devra être couvert par une assurance en cours de validité, posséder un certificat d'immatriculation ou titre de circulation, avoir un contrôle technique valide ou l'équivalent pour les véhicules étrangers. Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire correspondant au véhicule présenté. Chaque participant déclare faire son affaire de toute panne ou avarie survenant sur le véhicule qu'il a engagé durant cette manifestation. La responsabilité du DS Club Révolution 55 ne saurait être engagée d'aucune sorte pour les dommages que les participants pourraient occasionner ou subir au cours de cette rencontre.

IBAN du DS Club Révolution 55 :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Code Banque 10107	Code guichet 00374	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00612701131	Clé 21	
Domiciliation BRED ROZAY EN BRIE		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7003 7400 6127 0113 121		